



**Commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Communiqué

Pour publication immédiate



Chantal Beaudoin, l'inspiratrice du projet.



CYCLE 2 : la gagnante Molly Galipeau, avec ses parents.



CYCLE 3 : la gagnante Sandrine Proulx, avec ses parents

La finale couronne Molly Galipeau et Sandrine Proulx

MANIWAKI, LE 13 MAI 2010- La finale du concours d'épellation «Le plaisir des mots» a permis de consacrer deux jeunes filles talentueuses du Rucher : Molly Galipeau (2^e cycle) et Sandrine Proulx (3^e cycle).

Cette finale a eu lieu le mercredi 12 mai, en soirée, à l'auditorium de la Cité étudiante. Quinze élèves du 2^e cycle, puis quinze élèves du 3^e cycle ont concouru à tour de rôle pour remporter ce concours. Les participants défilaient et devaient épeler correctement les mots qui leur étaient proposés, jusqu'à ce qu'il n'en reste plus qu'un.

Dans le cas du 2^e cycle, le groupe s'est réduit à deux participantes, Molly Galipeau et Sarah Pagette, et les mots se sont succédés durant plusieurs minutes, avant que Molly n'émerge gagnante. Ensuite, pour le 3^e cycle, deux jeunes se sont retrouvés en finale, soit Sandrine Proulx et Kevin Lauriault, la première finissant par remporter la palme.

Deux ordinateurs portables étaient en jeu, un gracieuseté de Dumoulin électronique et l'autre offert par le projet. Le Carrefour jeunesse emploi de la Vallée de la Gatineau s'est aussi impliqué dans de nombreux prix remis aux élèves ainsi que l'Association des retraités de l'enseignement (l'AREQ).

Josyane Caron et Andrée David ont constitué le jury, alors qu'Armande Lafrenière agissait comme lectrice. Plusieurs autres intervenants, dont Karine Munger, conseillère pédagogique ont participé à l'organisation de cette soirée animée par Chantal Beaudoin, enseignante à l'école de Messines.

Mme Beaudoin, rappelons-le, est l'inspiratrice de tout ce projet. Elle a créé le concours en début d'année, d'abord comme une activité destinée à sa classe de l'école Ste-Croix, de Messines. Grâce à l'engouement des jeunes, le projet a pris de l'ampleur et s'est étendu, d'abord à toute l'école, puis à l'ensemble de l'établissement Le Rucher. D'ailleurs, 4 petits élèves de sa classe ont accepté fièrement de braver le stress, le micro et la foule afin de faire preuve de l'efficacité des trucs de mémorisation.

En tout, 147 élèves se sont inscrits. Deux séances d'élimination ont permis de ramener ce nombre aux 30 élèves qui se sont présentés à la troisième et dernière séance. Une dictée a aussi vu le jour dans la foulée de ce concours d'épellation. Deux élèves se sont démarqués par une seule faute. Il s'agit de Lucas Bédard, 2^e année, de l'école de Messines, et d'Émie Baker, 6^e année, de l'école Pie-XII. La dictée a eu lieu le 17 avril et les gagnants ont d'ailleurs reçu leurs prix lors de la troisième et dernière séance d'élimination.

Félicitations à toutes les personnes, grandes et petites, impliquées dans ce beau projet!

Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
1 (819) 449-7866, poste 16239
Site Internet : www.cshbo.qc.ca